



Trois votes pour, trois vote contre comment départager

Par **Lavud**, le **06/07/2016** à **07:37**

Bonjour,rnrnJe suis propriétaire dans un immeuble ou il y a 6 appartements, une des propriétaires a bien sur ses tantièmes et elle a en plus deux pouvoirs, c'est a dire qu'elle a la moitié des tantièmes de l'immeuble, si elle vote pour et les trois autres contre , on fait comment ?rnrnMerci

Par **morobar**, le **06/07/2016** à **07:50**

Bonjour,rnIl est rare que les tantièmes soient égaux pour la totalité des lots, et de ce fait que 3 lots sur 6 représentent 50% des tantièmes.rnCela étant, si la situation est bloquée, il faudra faire appel au TGI pour la désignation d'un administrateur.

Par **Lavud**, le **24/07/2016** à **17:30**

Je vous remercie morobar rnLes tantièmes sont effectivement égaux mais c'est cette personne qui a trois voies sur 6 qui me posait problème

Par **goofyto8**, le **24/07/2016** à **17:46**

BONJOUR marque de politesse [smile4]
C'est un cas classique en réunion de copropriétaires.
En cas d'égalité du nombre de voix (autant de voix **pour** face à autant de voix **contre**), la résolution, sur laquelle porte le vote, est rejetée.

Par **Lag0**, le **25/07/2016** à **08:42**

Bonjour goofyto8,
En AG de copropriété, il y a plusieurs niveaux de vote avec plusieurs majorités requises pouvant aller jusqu'à l'unanimité. Ce n'est donc pas toujours à la majorité de 50% des présents ou représentés qu'une résolution est adoptée.